

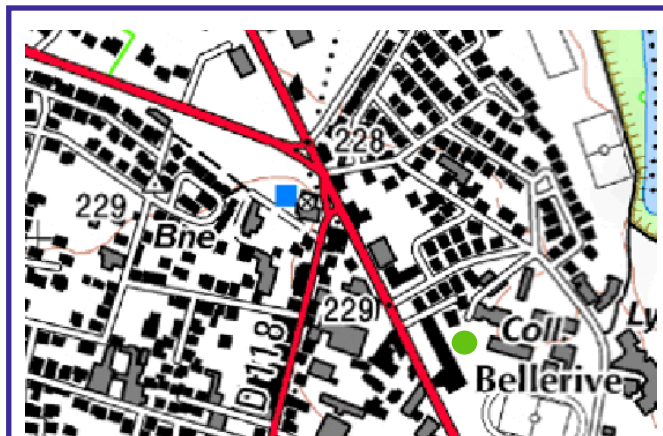
# Mare Collège Jean Louis-Etienne - Mazamet

## Description du site :

En 2011 l'éco-collège Jean-Louis Etienne de Mazamet prend contact avec les services du Département afin de réfléchir sur le réaménagement d'une pièce d'eau de type bassin imperméabilisé par un revêtement de piscine. La première visite fait état d'un site peu adapté à l'implantation d'espèces rivulaires de zones humides du fait de pentes très abruptes, de profondeurs importantes et de la présence d'un liner empêchant les relations sols/eau.



Photo du site (2011)



Plan du site

**Bassin-versant :** Thoré

**Surface :** 120 m<sup>2</sup>

**Etat patrimonial :** "Très dégradé"

**Fonctionnement hydraulique :** "Très dégradé"

## Objectif de l'action :

L'objectif est d'obtenir une partie du site réaménagé permettant d'y observer des espèces inféodées aux zones humides. Ainsi une mare étanche recevra les eaux de toiture, le trop plein continuera d'alimenter la zone humide par débordement.

**Maître d'ouvrage :** Collège Jean Louis Etienne

**Maître d'oeuvre :** Département du Tarn

**Mode réalisation :** Travaux en régie, 1 000 € d'hydrocurage

**Année de réalisation des travaux :** 2012/2015

## Origine du projet

Le collège de Jean Louis Etienne à Mazamet a souhaité réaménager la mare afin de créer un site pédagogique à destination des élèves du Collège et pouvoir y observer des espèces inféodées aux milieux aquatiques.

## Description des travaux :

La liste des travaux ayant été effectués sur le site par les services du Département est présentée ci-après :

- Suppression des végétaux : nénuphars, myriophylle du Brésil (espèce envahissante), ...
- Vidange de la mare par pompage mécanique.
- Curage de la mare par hydro cureuse via l'intervention d'un prestataire extérieur.
- Dépose des différentes couches d'imperméabilisation : Liner, bâche d'ensilage, géotextile, « bâche de camion »
- Création de quelques zones de sur profondeur, apport de végétaux (jonc glauque, jonc diffus, ...).
- Création d'un système d'alimentation par connexion avec les eaux de toiture et de déversement d'excédent de l'eau afin qu'elle s'infilte dans le sol.
- Creusage d'une mare de taille inférieure à la précédente avec création d'un déversoir pour l'excédent d'eau

## Résultats :

Création d'une mare alimentée par les eaux de ruissellement de toiture du bâtiment voisin avec un déversoir pour que l'excédent d'eau s'infilte dans le sol et favorise le développement d'espèces



## Contacts :

**Collège Jean Louis Etienne**  
Rue Lapeyrouse  
81204 Mazamet  
Tel : 05 63 97 54 60